



CANTAL LOISIRS
L'Expertise de vos Jardins
Parcs et Jardins

STIHL ELITE
Viking

JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin

Tél. : 04 71 64 99 00
www.cantal-loisirs.fr

Zone d'activités des 4 chemins - 15250 Naucelles

Pompes Funèbres
CASSAGNE
Aurillac
Marcolès
04 71 46 92 20



3C BOISSONS
LES 3 CAVES

Av. du général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81
Fax : 04 71 64 69 16
www.3caves.com

Vins - Vins fins - Réserves d'hôtels - Champagne - Brasserie
Spiritueux - Bières - Jus de fruits - Sirops - Eaux minérales - Cafés

SARL David FERREIRA
Maître d'oeuvre - O.P.C
Coordonnateur en Matière de Sécurité
et de Protection de la Santé

David FERREIRA

183 Avenue du Général Leclerc - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 64 11 38 - Fax : 04 71 48 41 89 - Port : 06 74 49 15 60
Mail : sarl.dferreira@orange.fr

SARL IZOULET Patrick

Serrurerie - Métallerie
Fermeture du Bâtiment
Automatisme Portes et Portails
Chaudronnerie - Acier - Inox
Alu - Coupe et Pliage
Spécialisé en soudure

10 Rue Cugnot - ZI de Lescailliers - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 63 41 29 - Fax : 04 71 64 28 62
Email : direction_izoulet@orange.fr

GARAGE - STATION SERVICE

Pierre Nureau
Réparations Autos
& Machines Agricoles

Le Maison-Neuve
15130 GIOLU-DE-MAMOU - Tél. 04 71 64 62 00



ENTRETIEN LOCATION VENTE

04.71.48.67.58

À 5 minutes de GIOLU!

outils électroportatifs
sableuses
machine à joints
mini-pelles 1 à 5 T
nettoyeur HP pro
camions benne permis B
camion nacelle permis B
compresseurs
mini transporteur

AURIMAT BTP

17 allée G. Pompidou - après l'Hotel IBIS
www.aurimatbtp.fr - administration@aurimatbtp.fr







Edito



Mesdames, Messieurs,

Lors des dernières élections municipales vous nous avez renouvelé votre confiance pour présider aux destinées de notre commune. Je tiens sincèrement à vous remercier au nom de toute l'équipe, de votre soutien et de ce qui me semble être la reconnaissance du travail accompli sous le précédent mandat.

Cette année qui vient de s'achever sera gravée dans nos mémoires à tout jamais, 2020 est terminée, espérons tous que 2021 sera l'année du renouveau. Cette période inédite aura perturbé nos plaisirs les plus simples, mis à mal l'activité économique, associative et familiale.

La possibilité de se retrouver ensemble autour de nos événements festifs, du repas du CCAS, de la cérémonie des vœux n'ont pas été possible.

Nous avons, en collaboration avec l'équipe enseignante, mis en place à l'école le protocole sanitaire défini par le Ministère de l'Education Nationale. Nous avons été contraints de doubler la cantine, de créer trois accueils périscolaires pour recevoir nos enfants dans les meilleures conditions possibles. Notre personnel a été mis à rude épreuve, il a fait montre d'un sens aigu du service public. Nos agents techniques et le secrétariat de Mairie sont toujours restés ouverts durant toutes les périodes de confinement. Un grand merci à tous.

Une lueur d'espoir semble pointer le jour avec l'arrivée d'un nouveau vaccin. La campagne de vaccination vient juste de démarrer. Formulons le vœu qu'elle nous permette de venir à bout de ce virus.

Cette crise sanitaire aura un impact sur nos finances locales qui se traduit par plus de dépenses et moins de recettes. Mais grâce à une gestion rigoureuse, encore pour cette année nous ne procéderons pas à des augmentations d'impôts.

Je voudrais remercier également, l'ensemble des présidentes et présidents d'associations qui ont connu une année difficile. Leur rôle est primordial à nos yeux.

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale une bonne et heureuse année 2021.

Bien cordialement.

Le Maire,
Frédéric GODBARGE

sommaire

Edito	3	Sapin participatif	12	USG	20
Conseil municipal	4	JEP	13	Colchique /	
Les commissions	5	Environnement	14-15	Du côté de l'église	21
vie communale		Communication	16	partenaires	
Ca s'est passé	6	Vie agricole	17	CABA	22
Finances	7	Ecole / CCAS	18	conseil	
Travaux	8-9	associations		départemental	23
City Stade	10	rivages /		bloc-notes	24 à 26
Covid-19	11	APE	19		

Le conseil municipal



Frédéric GODBARGE
Maire



Marie-Jeanne PETERS
1ère adjointe



Jean-Louis CAYROU
2ème adjoint



Patrick GOUDERGUES
Conseiller délégué



Marie PUECHJEAN
Conseillère déléguée



Didier RISPAL
Conseiller délégué



Lionel SERGUES
Conseiller délégué



Olivier BELAIGUES
Conseiller municipal



Odile BOS
Conseillère municipale



Sébastien CHEYSSAC
Conseiller municipal



André COUDERC
Conseiller municipal



Olivier GIL
Conseiller municipal



Yannick LEYBROS
Conseiller municipal



Chrystelle MERLE
Conseillère municipale



Stéphane VEDRENNE
Conseiller municipal

Les commissions



Toutes les commissions sont présidées par M. le Maire

COMMISSION FINANCES :

Marie-Jeanne PETERS
Odile BOS
Jean-Louis CAYROU
Sébastien CHEYSSAC
Chrystelle MERLE

COMMISSION TRAVAUX - ENVIRONNEMENT :

TRAVAUX :

Jean-Louis CAYROU
Olivier BELAIGUES
André COUDERC
Olivier GIL
Lionel SERGUES

ENVIRONNEMENT :

Lionel SERGUES
Olivier BELAIGUES
Odile BOS
Olivier GIL
Yannick LEYBROS
Didier RISPAL
Stéphane VEDRENNE

COMMISSION

COMMUNICATION :

Marie PUECHJEAN
Odile BOS
Sébastien CHEYSSAC
Olivier GIL

COMMISSION

CULTURE :

Marie PUECHJEAN
Odile BOS
Olivier GIL
Yannick LEYBROS
Stéphane VEDRENNE

COMMISSION RH :

Marie PUECHJEAN
Odile BOS

COMMISSION

ASSOCIATIONS :

Didier RISPAL
Olivier BELAIGUES
Jean- Louis CAYROU
Yannick LEYBROS
Marie- Jeanne PETERS
Marie PUECHJEAN
Lionel SERGUES

COMMISSION ECOLE :

Patrick GOUDERGUES
Jean- Louis CAYROU
Sébastien CHEYSSAC
Chrystelle MERLE
Marie- Jeanne PETERS

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE :

Monsieur le Maire
Didier RISPAL
Odile BOS
Yannick LEYBROS
Marie-Jeanne PETERS
Marie PUECHJEAN
Stéphane VEDRENNE

Liste Electorale :

Frédéric GODBARGE
Marie- Jeanne PETERS

Jurés d'assises :

Frédéric GODBARGE
Marie-Jeanne PETERS

Impôts Directs :

Frédéric GODBARGE
6 Titulaires et 6 Suppléants
Jean-Louis CAYROU
Sébastien CHEYSSAC
Chrystelle MERLE
Marie-Jeanne PETERS

Marie PUECHJEAN
Stéphane VEDRENNE

Olivier BELAIGUES
André COUDERC
Patrick GOUDERGUES
Yannick LEYBROS
Didier RISPAL
Lionel SERGUES

Syndicat intercommunal AGEDI :

Marie PUECHJEAN
Odile BOS

Syndicat d'électrification :

Jean-Louis CAYROU
Lionel SERGUES

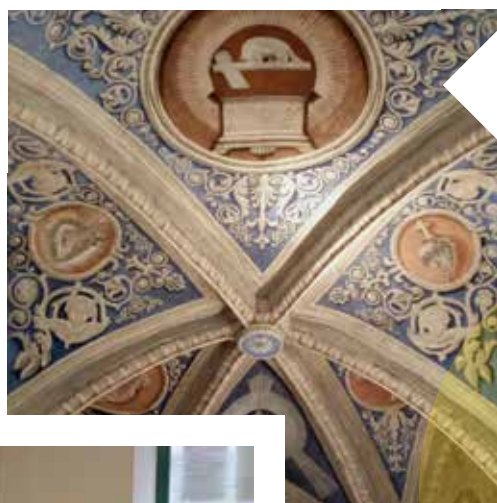
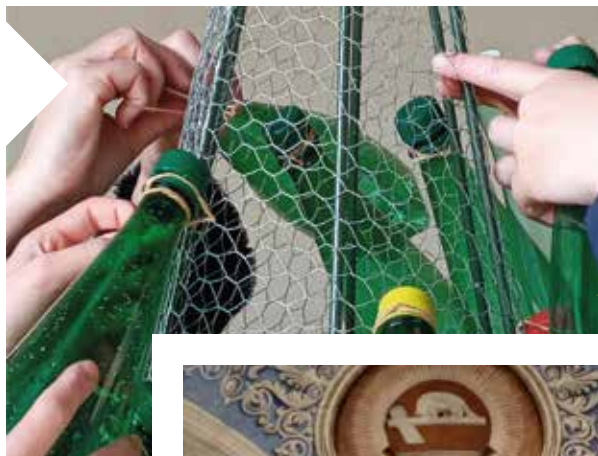
Membre du conseil d'administration centre social d'Arpajon sur Cère :
Marie PUECHJEAN

Membre du conseil d'administration EHPAD Arpajon sur Cère :
Lionel SERGUES

Ça s'est passé sur votre commune



Un projet participatif réussi pour le sapin recyclé. C'est avec le concours des habitants, des élus, des employés municipaux et des enfants de l'école que notre sapin a trôné sur la place du CREA durant les fêtes de fin d'année.



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'église Saint Bonnet a ouvert ses portes. Les visiteurs ont découvert l'histoire de l'édifice et celle de la commune à travers une présentation vivante assurée par M. Jean Estival.



La distribution des masques fournis par le Département et la Région a été assurée par les employés municipaux. Tous les foyers ont reçu une dotation de 2 masques pour chaque membre avant le déconfinement.

Les circonstances si particulières en cette année 2020 dues à la COVID 19, ont modifié l'organisation des commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Elles se sont déroulées en comité restreint, en présence de M. le Maire et M. le président de l'association des anciens combattants Guy Pinel.



Les finances



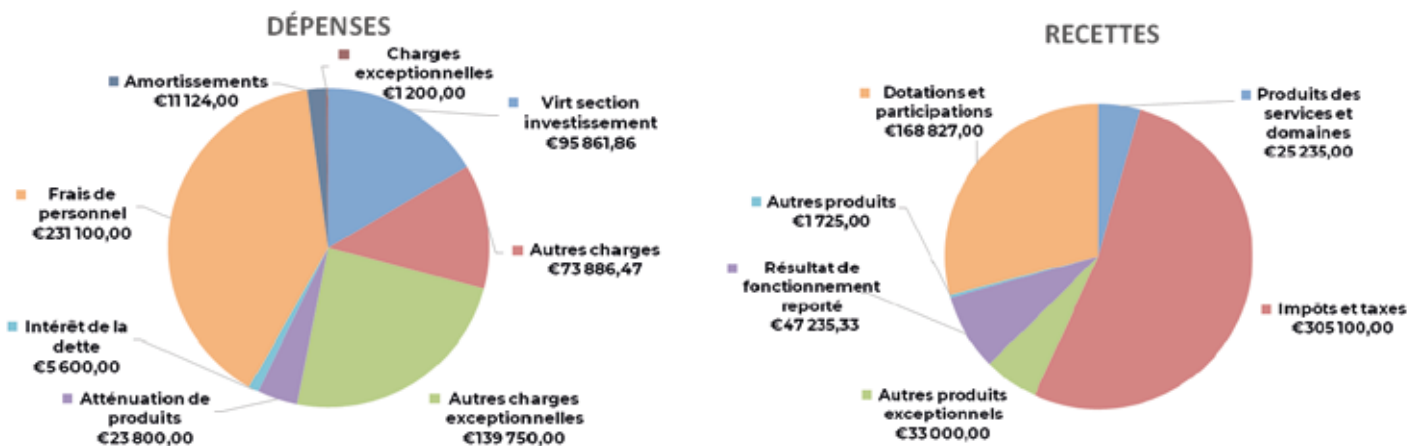
Nos taux d'imposition sont dans la moyenne basse des communes de la même strate. Depuis 2013 ils n'ont jamais évolué. Comme nous nous y étions engagés encore pour cette année nous avons pris la décision de ne pas les augmenter.

Depuis 2 ans les dotations versées par l'État reste à un niveau stable. Nous souhaitons que l'engagement gouvernemental de compensation de la suppression de la taxe d'habitation (à l'euro près) soit pérenne. La suppression de cette taxe met à mal l'autonomie financière et fiscale du bloc communal. Par ces choix, nous devenons toujours plus dépendants des dotations de l'État.

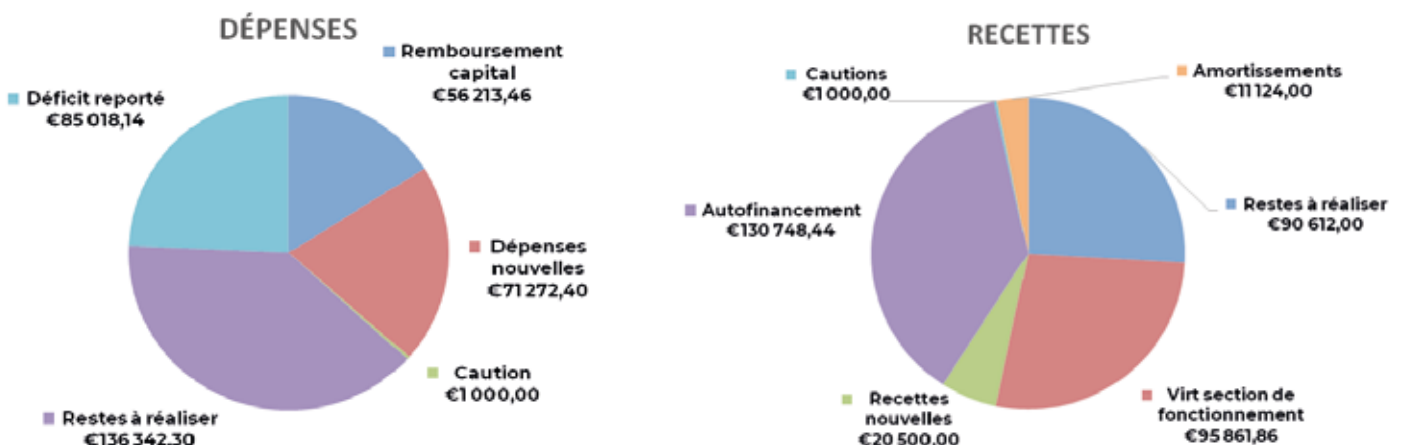
Notre budget a été impacté par la crise sanitaire que nous vivons tous, cela se traduit par une diminution de nos ressources et surtout par une augmentation significative de nos dépenses de fonctionnement. La mise en place du protocole sanitaire notamment à l'école a un impact très significatif sur nos dépenses.

Nous souhaitons que la baisse de nos ressources soit intégralement compensée afin que nous conservions nos capacités d'investissement nécessaires au soutien de la relance économique.

Fonctionnement : 581 122,33€



Investissement : 349 846,30 €



Les travaux



L'aménagement et l'entretien de la commune dans son ensemble sont des compétences gérées par la commission « Travaux Environnement » sous la responsabilité de l'adjoint chargé des travaux.

Actuellement quatre employés municipaux, soit trois équivalents temps plein participent à ces missions. Ils interviennent sur l'ensemble de la commune principalement dans l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments et du déneigement. Nous privilégions les travaux en régie pour limiter au maximum l'impact des dépenses sur le budget communal.

La partie de l'entretien de la voirie communale représente la part la plus importante du budget des travaux (environ 50 000 € par an).

8



6



2



3

1

9

1. Remise en état d'une voie communale à Trep-sat. Une grande partie des travaux a été réalisée par les employés communaux.

2. Travaux réalisés route de la bascule.

3. Pose du revêtement tri-couche sur la voie communale de Trep-sat.

4. Pose de 100 mètres de glissière de sécurité route de la carrière.

5. Intervention de la CABA déplacement d'une canalisation d'eau potable du domaine privé vers le domaine public.

6. Entretien voirie : Chaque année, pendant plusieurs jours, nous sollicitons la COLAS pour réparer les nids-de-poule et entretenir la voirie avec la technique du « point à temps ». Elle permet un entretien de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.

7. Remplacement de poteaux incendie inaccessibles et hors service à Mamou et route pastorale.

8. Sécurisation et busage du fossé sous le CREA.

9. Travaux de rénovation à l'école.

7**5****4**

Le city stade



Dans une dynamique d'aménagement de la commune de Giou de Mamou, et tel que nous l'avions annoncé dans le programme, la commune va aménager un espace ludique intergénérationnel permettant la pratique de plusieurs activités sportives (foot, basket, handball, volley....).

Cette aire multi-sports sera implantée au centre bourg, à proximité de la salle polyvalente, de l'école primaire, de l'aire de pique-nique et de l'espace de jeux pour enfants.



L'éclairage, le stationnement, le chemin piéton seront intégrés au projet ainsi que l'aménagement d'un terrain de pétanque.

Plusieurs sociétés ont été consultées, le conseil municipal a retenu la société CASAL pour un montant de 37 539,00 €.

Des dossiers de subventions ont été déposés auprès de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le permis d'aménager est en cours d'instruction, et ce projet devrait voir le jour au cours de l'été 2021.



covid-19



La crise sanitaire inédite que nous avons traversée lors de l'année 2020 a généré une mobilisation collective à Giou de Mamou. L'équipe municipale, les agents municipaux, les habitants, les commerçants, toutes les bonnes volontés se sont agrégées pour faire preuve de créativité, de solidarité et d'inventivité. Petite rétrospective sur quelques unes des initiatives qui ont participé à cette belle chaîne de solidarité :

La création d'un site internet pour la continuité pédagogique :

Un site internet spécifique a été créé afin de permettre aux enfants de pouvoir travailler à la maison. Relais entre les élèves et l'équipe enseignante, celui-ci a offert une véritable continuité pédagogique.

Dès la reprise de l'école, un protocole sanitaire strict a été mis en place notamment deux services à la cantine. Le personnel communal est depuis mis à contribution et fait preuve de solidarité et d'un investissement remarquable. Nous les remercions. Afin d'avoir l'encadrement nécessaire pour cette nouvelle organisation, des renforts ont été recrutés. Virginie, bénévole de la réserve civique a également apporté son aide sur la pause méridienne et les temps garderie. Nous la remercions chaleureusement pour sa gentillesse et son dévouement.



Des actions solidaires :

Des panneaux ont été installés sur les principaux lieux-dits de la commune (Le Bourg, l'Hôpital, Carnéjac et Mamou). Tout le monde a pu y déposer des messages, échanger des plants, des objets de loisirs, des propositions de services... Une boîte à livres éphémère avait également pris place à Carnéjac et a permis de nombreux échanges de lecture.



Un service de collecte des déchets verts dans le Bourg et à Carnéjac a permis de pallier la fermeture des déchetteries.

Les personnes isolées ont été appelées durant toute la période du confinement par la municipalité et par une personne issue de la réserve civique.

Enfin toutes les initiatives des collectivités et des associations (médiathèque numérique, numéro d'appels, services à la personne) les informations sur les commerces ambulants ont été relayées afin de faciliter la période de confinement.

La distribution de masques :

Assurée par les employés municipaux, chaque habitant a reçu une dotation de 2 masques fournis par le Département et la Région avant le déconfinement.

La continuité du service public assurée :

Durant cette période compliquée, les services techniques et administratifs sont restés ouverts pour assurer la continuité de service.

Notre sapin participatif

Au mois d'octobre a débuté la collecte des bouteilles plastiques pour le sapin participatif.

Petit rappel du projet : associer les habitants, les enfants de l'école, la municipalité et les employés municipaux pour fabriquer un sapin illuminé pour Noël. Pour cela des bacs de collecte pour bouteilles vertes et rouges ont été installés sur la commune. C'est environ 1000 bouteilles qui ont été collectées !! Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé.

Les conditions sanitaires ont cependant modifié quelque peu le projet, notamment au niveau de l'intervention des élèves de l'école qui devaient le réaliser durant les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) suspendus depuis la rentrée.

C'est donc un seul sapin qui a été confectionné durant les temps garderie dans la joie et la bonne humeur, mais il n'en est que plus précieux.

Les bouteilles restantes sont stockées jusqu'à l'année prochaine qui verra, on l'espère, l'apparition d'autres conifères recyclés.



Les journées du patrimoine



Le samedi 19 septembre, Les Journées européennes du patrimoine 2020 ont été marquées, sur notre commune, par la (re)découverte de l'église Saint-Bonnet, grâce à l'aimable contribution de Monsieur Jean ESTIVAL, architecte et passionné d'histoire qui a assuré une visite commentée. Il a captivé son auditoire par un récit alliant les origines du village et de son église, la famille qui a donné le nom à la commune, et les explications sur l'architecture et les œuvres d'art sacré qui caractérisent ce monument.

Cet évènement a eu lieu à l'initiative de la commission culture de l'équipe municipale et avec la participation des deux associations « Les amis de l'Eglise » et « Du côté de l'Eglise ».

Les participants accueillis selon le protocole en vigueur à ce moment-là, ont été enchantés par cette présentation riche et passionnante qui a permis à chacun d'apprécier à sa juste valeur cet édifice remarquable de la commune.



Quelques mots sur la présentation de Monsieur Estival :

Inscrite aux Monuments Historiques depuis 1980, cette église dédiée à Saint-Mamet a pour premier patron Saint-Bonnet, évêque de Clermont.

Elle a vraisemblablement été fondée sur un sanctuaire roman, ruiné pendant les guerres anglaises, mais dont on retrouve encore les bases maçonnées sur le socle basaltique. Elle avait été donnée au X^e siècle par Bernard, vicomte de Carlat, au monastère de Conques.

En 1392, un sieur Thérissime lègue dans son testament une somme assez conséquente pour aider à la réparer et peut-être même à la reconstruire.

Depuis le XV^e siècle, elle a été régulièrement restaurée tant dans sa structure que dans les ornements tels que peintures murales, tableaux, sculptures et objets sacrés.

Le clocher à peigne est caractéristique de l'architecture des églises rurales de la région. Il contient 3 cloches dont la plus petite, qui est aussi la plus ancienne (1528), est réalisée en bronze à l'argent. Elle porte l'inscription "A fulgure et tempestate, libera nos Domine - Sancte Bonici, ora pro nobis", c'est-à-dire "de l'orage et de la tempête protège nous Seigneur - Saint Bonnet, priez pour nous".



POUR EN SAVOIR +

<https://www.mairie-gioudemamou.fr/fr/histoire-et-patrimoine/>

La gestion des déchets



La France produit 324,4 millions de tonnes de déchets par an dont 37,9 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 573 kg par habitant. En 2019, 11 442 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées par le service de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) sur son territoire (containers « marrons »), auxquels il faut ajouter 2113 tonnes de déchets collectés en point d'apport volontaire pour les produits recyclables (emballages, papiers/journaux/magazines, verre), et 14 190 tonnes de déchets reçus au sein des déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins.

**un devoir civique,
une conscience
environnementale**

Ces quelques chiffres pour illustrer l'ampleur de l'enjeu de la gestion des déchets, avec ses conséquences financières et environnementales.



Le dépôt sauvage de déchets : les conséquences pour l'homme et l'environnement

Déposés dans la nature, et plus généralement, à l'extérieur des containers prévus ou en dehors des déchetteries officielles, les déchets génèrent :

- la pollution des sols, des cours d'eau, des nappes phréatiques et de l'air en dégageant des substances toxiques,
- une menace pour les espèces animales et végétales,
- des risques de départs de feu
- une pollution visuelle de nos paysages et nuisent à l'image de notre commune.

Trier les déchets recyclables, c'est :

- Assurer leur transformation en nouveaux objets
- Economiser les ressources naturelles.
- Réduire les dépenses pour la collectivité.

Et plus largement, réduire et trier ses déchets, c'est participer à la sauvegarde de la planète.

Le brûlage des déchets à l'air libre

L'élimination des déchets par brûlage est interdite aux particuliers comme aux entreprises et aux collectivités territoriales. Cela concerne :

- les déchets verts (herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille, résidus de débroussaillage),
- les déchets ménagers (épluchures)

LE SAVIEZ VOUS ?

La décharge sauvage est passible de 1500 € d'amende.

Le brûlage de déchets est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).

Les conséquences du brûlage pour l'homme et l'environnement

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, le brûlage à l'air libre a pour conséquences :

- Risques d'incendies,
- Emanation importante de nombreux polluants, dont les particules véhiculent des composés toxiques et cancérogènes.

Les déchets verts sont à déposer à la déchetterie de l'Yser ou des Quatre Chemins



LES VEGETAUX, UNE RESSOURCE POUR LE JARDIN : DES SUGGESTIONS ALTERNATIVES

Disposer d'un engrais grâce au compostage

Le mélange des déchets de cuisine et ceux du jardin assure un composte enrichi en matière humide comme sèche améliorant ainsi le terreau naturel obtenu. Il constituera un excellent engrais le jardin.

La tonte sans ramassage pour une herbe plus résistante

Cette technique consiste à laisser sur place l'herbe tondu finement. En quelques jours, elle va se décomposer et ainsi nourrir naturellement le sol. Opter pour une hauteur de tonte de 8 cm, produit une pelouse en meilleure santé, moins propice au développement des herbes indésirables et plus résistante à la sécheresse.



Le broyage des branches, les haies champêtres

Le broyage des branches limite la quantité des déchets végétaux à évacuer et permet d'obtenir un paillage naturel qui constitue un moyen efficace pour :

- lutter contre les herbes invasives sans utiliser de désherbants chimiques
- limiter l'évaporation, maintenir l'humidité dans le sol et réduire l'arrosage
- enrichir le sol et permettre une meilleure croissance des plantes
- éviter la pose de bâches plastiques non recyclables.

LE ROLE DU MAIRE ET LES ACTIONS DE LA COMMUNE

La collecte et le traitement des déchets est une compétence obligatoire de la CABA au profit des communes adhérentes, dont Giou de Mamou.

Toutefois le maire, en tant que première autorité de police compétente, dispose de moyens réglementaires pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets. En effet, il peut mettre en demeure le producteur des déchets d'assurer l'élimination dans un délai déterminé. A défaut, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

Lorsque l'identification du producteur de déchets est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera considéré comme responsable. Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde !

Au travers de l'information, cet article vise à éviter de mettre en œuvre ces actions répressives, en appelant au civisme de chacun.

Nouvelle identité visuelle



Le nouveau conseil municipal a engagé une démarche, au cours de l'année 2020, pour la création d'une nouvelle identité visuelle. L'ancien logo utilisé depuis plus de vingt ans, laisse donc place à un plus moderne qui donne une image dynamique de la commune.

Pour définir une identité visuelle, un logo et par déclinaison une charte graphique, les élus de la commission ont retenu un jeune graphiste aurillacois, Nans DENIAU afin de les accompagner dans la réalisation de ces outils.

Des réunions thématiques ont permis de lister puis de sélectionner les symboles représentant notre village.

Les séances ont révélé plusieurs symboles, représentatifs de la commune : le patrimoine, la nature et une valeur importante la rencontre.

A la suite de cet état des lieux, le travail de Nans a consisté à représenter synthétiquement les symboles identitaires de GIOU DE MAMOU.



UNE OGIVE MODERNISEE

Un autre symbole fort s'est révélé pour représenter le patrimoine, l'ogive. En lien avec le clocher en peigne de l'église Saint Bonnet, « cœur patrimonial » de la commune.

UN TRIANGLE VERT POUR LA NATURE

La représentation du paysage vallonné de notre commune a trouvé sa réponse dans une forme évidente : le triangle. Il identifie de façon très simple, la nature environnante. La couleur verte s'associe avec cette symbolique et l'aspect environnemental et écologique important pour nous tous.

UN CERCLE

Il ne fallait pas oublier une valeur chère aux habitants et aux élus « le vivre ensemble » symbolisé par un cercle

Ces trois pictogrammes rappellent historiquement le blason de la famille de Giou.

Cette nouvelle charte graphique va prendre place progressivement sur les documents administratifs, supports papier et dans la communication numérique (site internet et réseaux sociaux)

A nous tous maintenant de nous l'approprier !!



Vie agricole



Suite au renouvellement du conseil municipal de mars 2020, ont été élus deux agriculteurs originaires de la commune qui ont pour ambition de représenter le monde agricole.

Le contexte de la covid 19 que nous subissons depuis plusieurs mois a directement impacté toutes les manifestations, ainsi le comice salers Jordanne / Cère n'a pas pu avoir lieu. La pandémie a bouleversé le mode de consommation avec la fermeture de la restauration, des confinements successifs ont favorisé l'achat de produits transformés au détriment des morceaux nobles. Il en résulte une déstabilisation du marché entraînant une baisse des cours.

Face à cette situation nous ne pouvons qu'inciter le consommateur à s'approvisionner localement pour renforcer les filières de qualité de notre territoire (labels, appellations d'origine...).

Recensement agricole 2021 :

Tous les dix ans, a lieu le recensement agricole sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche obligatoire qui s'étend du 1er octobre 2020 à fin avril 2021 a pour objectif de référencer le nombre d'exploitations, leur production et cibler les besoins matériels et humains en fonction des régions.

Les rats taupiers vont nous ruiner :

Depuis plusieurs mois, dans le Cantal, l'invasion des campagnols terrestres a repris. Un désastre pour les agriculteurs touchés qui voient leurs terres ravagées par ces rats taupiers. Ils sont désespérés face à ce fléau contre lequel ils se sentent impuissants.

A chaque pullulation, de grosses interrogations reviennent sur l'aspect sanitaire car lors du pic d'infestation, ce sont plus d'un millier d'individus présents par hectare sous nos pieds. Le rat est un vecteur de maladies graves (leptospirose, échinococcose alvéolaire) et peut nuire à la qualité de l'eau.



Ecole



Une année scolaire bien étrange !

Tous les projets de l'école ont été suspendus en plein milieu d'année. Nous avons découvert l'école à distance, le télétravail et les gestes barrières. Nous étions tous heureux de nous retrouver à la fin du printemps même si nous devions rester éloigner les uns des autres et ne plus nous toucher... voici nos photos de classe un peu particulières.



CCAS



Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir six naissances : Bastien, Augustin, Julia, Alba, Madyson, Aubin .

Un chèque cadeau a été remis à cette occasion.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

En cette période épidémique nous n'avons pas pu maintenir le traditionnel repas des aînés au CREA. Les membres du CCAS ont donc été à la rencontre des personnes de plus de soixante dix ans afin de leur offrir un panier garni.

Nous vous rappelons que le CCAS prend en charge les frais d'installation de "présence verte".

Le CCAS reste à votre écoute en cette période difficile, pour cela il vous suffit de prendre contact auprès de la mairie.

Le CCAS vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



ASSOCIATIONS

Rivages



L'année 2020 n'a pas été l'occasion de se rencontrer très souvent, néanmoins, le samedi 7 février, Rivages a organisé au Centre de Rencontres et d'animation (CREA) une journée pour petits et grands en partenariat avec le Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Cantal (CDMDT) et les associations Amis'trad et Diversité Africaine. Une urne au profit de Rivages nous a permis de recueillir des fonds conséquents pour l'équipement d'une classe de maternelles en mobilier scolaire à Ouagadougou (Burkina Faso). Merci aux participants à l'atelier « Cuisine Camerounaise » animé par Frieda DUPUY. Cet atelier s'inscrivait dans un ensemble d'activités qui, sur la journée, ont permis aux cultures locale et africaine de se rencontrer. Simon Portefaix a animé un stage « Percussions et Musique Trad. » A 17H30, d'étranges et sympathiques marionnettes ont animé le CREA, accompagnées par Ahmad OUEDRAOGO, leur créateur, qui a proposé une animation où les enfants, pour leur plus grande joie, étaient non seulement spectateurs, mais également acteurs.

Du fait des contraintes sanitaires suite au Covid 19, Rivages a annulé la journée Cantal-Burkina. Malgré tout, l'association a réussi à mettre en place des échanges par internet entre des jeunes de Mayotte et du Burkina, autour de thèmes variés comme les danses traditionnelles ou la cuisine locale. Cette expérience va se poursuivre.

Bonne année 2021.
Emmanuel TIEBA



APE



Cette année 2020 a été une année particulièrement compliquée pour les diverses actions menées depuis des années par l'Association des Parents d'Elèves.

La dernière manifestation que nous avons pu organiser était le quine, qui encore une fois a eu un grand succès.

Malgré tout, l'APE a voulu transformer cette situation inédite en un moment de bonheur et a offert pour Noël des cadeaux fabriqués par une entreprise locale aux élèves de l'école. La joie des enfants a été une vraie récompense pour les membres actifs de l'APE !

Nous espérons bientôt pouvoir tous se réunir pour partager à nouveau des moments conviviaux.

Présidente : Laure DURAND-DEVES

Vice-présidente : Emilie MARTIN

Secrétaire : Céline MAURY

Vice-secrétaire : Marc TOURLAN

Trésorière : Chrystelle MAGOT-MERLE

Vice-trésorière : Caroline LAPIE

ASSOCIATIONS

USG



Bureau

Président : Chevallier Guy (06.35.48.80.65)
Vice-président : Bonnet Christophe
Trésorier : Aout Vincent,
Responsable jeunes : Rouve Laurent (06.95.32.92.35)
Secrétaire : Faucher Quentin (06.69.51.69.30)
De nombreux dirigeants viennent compléter l'équipe de l'USG.

Au nom du club et de tous les joueurs, nous tenons à remercier la Mairie, qui durant cette assemblée, nous a renouvelé tout son soutien.

Bilan Sportif Sénior 2019/2020

Malgré un début de saison difficile, l'équipe a su rebondir en deuxième partie de saison.

Le recrutement de mi-saison ainsi que l'état d'esprit revancharde des joueurs ont permis à l'équipe de finir en milieu de tableau. Notons également le très beau parcours en coupe Barres.

Cette saison n'a malheureusement pas pu être terminée au vu de la crise sanitaire.

Sénior 2020/2021

Très peu de départs à noter pour cette nouvelle saison et un bon recrutement. Nous pouvons compter sur 48 licenciés. L'US Giou de Mamou a donc décidé d'engager 2 équipes pour le championnat de cinquième division de district.

Avant une nouvelle pause liée à l'épidémie de COVID en Novembre 2020, l'équipe fanion réussit un début de saison exceptionnelle puisqu'elle a remporté tous ses matchs en championnat ainsi qu'en coupe du Cantal.

L'équipe 2 réalise un début de championnat plus difficile. Mais on peut remarquer de gros progrès dans le jeu et surtout un état d'esprit irréprochable.

Un véritable groupe d'amis est né avec cette nouvelle saison. Les joueurs ainsi que les nombreux dirigeants prennent énormément de plaisir à faire vivre ce club. Les entraînements se déroulent le mercredi et le vendredi à 19h30.

Nous tenons à remercier nos bénévoles pour le temps et l'énergie dépensés pour nous permettre de pratiquer notre passion. En effet, pour cette année très particulière, ils ont tous mis en œuvre pour faire respecter les mesures sanitaires et permettre aux joueurs de préparer la nouvelle saison en toute sécurité. C'est avec grand regret que nous avons dû annuler nos manifestations.

L'USG remercie également la mairie et son équipe technique pour tous les travaux réalisés et l'entretien de la pelouse.

Vétérans :

Le championnat vétérans 2020 a été annulé mi-mars alors qu'une nouvelle équipe à 20 joueurs était constituée.

Une modification sur ce championnat a été présentée par le district avec 3 phases possibles afin de constituer un véritable championnat : Septembre-Octobre, Février-Mars et l'existant Avril-Mai.

Les deux premières phases sont facultatives et des ententes avec d'autres clubs sont possibles du fait du déroulement sur la période du championnat séniors. Cette organisation est faite pour lancer un championnat vétérans indépendant des séniors.

En espérant que la 3ème phase puisse se dérouler en avril 2021.

Entente de la Cère :

Avec le départ inattendu du club de Vézac, l'entente de la Cère ne regroupe désormais que les clubs de Yolet et de Giou de Mamou.

Nous avons engagé les équipes en U6-U7 avec un duo d'éducateurs réparti sur Yolet le samedi et sur Giou le mercredi avec Mr Berard Alain et Mr Chevallier Guy.

Après le premier plateau organisé avec succès à Yolet début octobre avec 60 enfants regroupant 5 clubs, tout a été stoppé jusqu'à la reprise des entraînements début décembre avec la présence d'une dizaine de joueurs/joueuses.

Vous pouvez nous rejoindre durant toute la saison pour les jeunes nés en 2014 ou 2015.

Pour la saison prochaine, nous souhaitons engager une équipe en U8-U9, nous recherchons des joueurs nés en 2013 ou des joueuses nées en 2013 ou 2012. Souhaitant pérenniser cette entente, tout éducateur ou toute aide sont les bienvenus.



ASSOCIATIONS

Colchique



Depuis la dernière assemblée générale du 21 novembre 2019, les adhérents se sont réunis pour :

- Le 19 décembre afin de déguster les bûches de Noël non sans avoir auparavant joué à divers jeux ;
- Le 9 janvier : a été programmée la dégustation de la galette des rois

- Le 19 janvier : Fête patronale avec le matin à partir de 9 heures tripoux suivis à midi de la soupe au fromage accompagnée des spécialités auvergnates. La visite l'après-midi d'un magicien était prévue mais hélas il n'était pas disponible.

- Les rencontres du club au CREA se sont arrêtées le 12 mars. Le concours de belote et le voyage programmé à Saint-Nectaire ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

Depuis le mois de septembre, toutes les activités du club se sont arrêtées.



Du côté de l'église



Au terme de cette année marquée par une crise sanitaire sans précédent, en plus de bousculer et parfois d'endeuiller nos vies, la covid 19 divise nos sociétés en profondeurs. Tout est bouleversé par cette pandémie. Malgré les conditions difficiles les prêtres se sont mobilisés pour nourrir notre foi et assurer les obsèques, pour apporter un réconfort spirituel à toutes celles et ceux qui sont plus nombreux que jamais à être en quête de sens et d'espérance.

Le catéchisme a lieu tous les 15 jours, le mercredi de 10h30 à 12h15 avec Madame Marie-Pierre Babaze. Pour la paroisse la croix Saint Pierre, 42 enfants sont inscrits (3 pour Giou). L'offrande d'une messe est de 18 euros.

Pour contacter le prêtre de la paroisse Frédéric de Laval :
0471637806
paroisse.lacroixstpierre@orange.fr

Cette année notre église a accueilli 5 obsèques (110 pour l'ensemble de la paroisse), 1 baptême.

Horaires et dates des messes pour Giou :

18 janvier, 16 mai, 19 septembre à 17H.

Meilleurs vœux de santé, bonheur pour 2021. Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

« Espérance formidable qui ne supprime pas souffrance et angoisse mais peut donner la force pour traverser toutes les épreuves »

PARTENAIRES

CABA



Propriétaires, profitez d'aides financières pour conduire des travaux dans votre logement ! La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a mis en œuvre pour la période 2017-2021 une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour aider les propriétaires qui font réaliser des travaux d'amélioration de leur résidence principale ou de leur logement locatif.

Des subventions sont accordées, sous conditions, par l'ANAH et la Communauté d'agglomération.

Depuis 2017, 600 logements ont bénéficié de ces aides à l'amélioration de l'habitat.

Ce sont deux dossiers qui ont été financés à Giou de Mamou sur l'année 2020 pour un montant de 3017€

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises du Bâtiment.

Les améliorations aidées concernent en priorité les travaux d'isolation/chauffage, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (douche italienne, monte-escalier, plan incliné...), des travaux de sécurité salubrité ou de remise en état d'un logement dégradé.

Afin de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et leurs démarches, la CABA a confié l'animation et le suivi de cette action à SOLiHA Cantal.

N'hésitez pas à les consulter : c'est gratuit !

La **CABA** vous aide à **AMÉLIORER** votre **HABITAT**

7,5 M€ mobilisés

OPAH
Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
04 71 48 32 00

CABA
www.caba.fr

The poster features a man and a woman sitting on the floor, looking up at thought bubbles containing icons for energy, water, and accessibility. A window in the background shows a house and a sun. Logos for the French Republic, the region of Auvergne-Rhône-Alpes, the CABA, and SOLiHA are at the bottom.

Renseignements SOLiHA Cantal :

9 avenue Aristide Briand à

AURILLAC : du mardi au vendredi,

9 h-12 h, 14 h-17 h (16 h le vendredi)

sur rendez-vous pendant la crise sanitaire ;

– par téléphone au 04 71 48 32 00
(jusqu'à 16h30, 16 h le vendredi)

– par mail : cantal@solihha.fr.

Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes,

04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) :

04 71 46 48 60

Site Web :

www.caba.fr

Page facebook :

www.facebook.com/caba.officiel

PARTENAIRES

Département du Cantal



Annie Delrieu - Philippe Fabre

Vos conseillers départementaux

Canton de Vic-sur-Cère

adelrieu@cantal.fr / pfabre@cantal.fr

04 71 46 22 56

Le Conseil départemental aux côtés de Giou de Mamou c'est :

- La participation aux projets de la commune via notamment le Fonds Cantal Solidaire.

- L'accompagnement financier des associations de votre commune via le Fonds Cantal Animation.

- Un soutien aux agriculteurs grâce au programme d'actions en faveur de l'agriculture dans le cadre du pacte régional pour le Cantal signé avec Laurent Wauquiez, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Un entretien régulier des axes routiers en particulier dans le domaine du déneigement.

Des actions concrètes du Conseil départemental :

Pour vos familles



Pour vos enfants



BLOC NOTES

Location de salles



La commune de Giou de Mamou propose plusieurs salles pour tout type d'événements. Le CREA rénové dans son intégralité offre un grand nombre de possibilités. Idéal pour les réceptions de tout genre; mariages, manifestations diverses...

Le CREA offre un cadre sortant de l'ordinaire. Le bâtiment entier se compose :

- D'une grande salle avec pierres et poutres apparentes (capacité d'accueil 200 personnes)
- D'une salle au rez-de-chaussée avec cuisine équipée (four, lave-vaisselle, réfrigérateur) d'environ 50 m²

Des tables et des chaises sont à disposition avec la location de la salle.



A proximité se trouvent un parking et un terrain de pétanque aménagé.

La remise des clés : les jours sont définis suivant le type de location et la salle demandée. Un état des lieux est réalisé à la remise et au retour des clés.

Pour toute demande particulière s'adresser à la mairie.
Responsable de la location des salles Lionel Sergues.

TARIFS 2021	Habitants de la commune	Exterieurs à la commune
CREA Salle du bas	140€	325€
CREA Bâtiment entier	250€	600€
Chapiteau	200€ le week-end	
Parquet	50 à 70€ avec montage	
Forfait chauffage 50€ pour hors commune		

BLOC NOTES

Tarifs scolaires



GARDERIE	Horaires: 7h30 - 8h20 16h - 17h45	Tarif: 1,40€ par forfait
CANTINE	Repas servis le: lundi / mardi / jeudi / vendredi	Tarif: 3,10€ le repas
TRANSPORT SCOLAIRE	Matin et soir: lundi / mardi / jeudi / vendredi Matin et midi: mercredi	Tarif: 7,90€ par enfant et par mois

Tarifs cimetièrè



Vente de concessions au cimetière:

- Concessions trentenaires : 60€ le m²
- Concessions cinquantenaires : 100€ le m²
- Concessions perpétuelles : 200€ le m²

Vente de case au columbarium :

- Concessions trentenaires : 311€ la case
- Dispersion des cendres au jardin des souvenirs : 53€
- L'ouverture des cases se fera gratuitement



BLOC NOTES

Assistantes Maternelles



Madame Virginie BOUSQUET - 5 rue Pastorale 15130 GIOU DE MAMOU 0781850593
agrée du 22/11/17 au 21/11/22 - Nbre de places 3

Madame Muriel BROMET - Lieu-dit CARNEJAC 15130 GIOU DE MAMOU 0678963840 OU
0471646325 agrée du 17/04/19 au 16/04/24 - Nbre de places 4

Madame Solange GANDILHON - 2 lotissement du Pré vert 15130 GIOU DE MAMOU
0471640211 ou 0471640211 agrée du 07/07/17 au 06/07/22 - Nbre de places 4

Madame Catherine ROUFFET - Impasse les eaux vives 15130 GIOU DE MAMOU
0471484514 agrée du 28/01/19 au 27/01/24 - Nbre de places 4

Etat-Civil



DÉCÈS :

M Antonin LASSALLE , décédé le 15/01/2020

M Raymond BELAIGUES , décédé le
28/01/2020

M Daniel BRUGERON , décédé le
27/05/2020

Mme Simone BONNET , veuve MALBERT ,
décédée le 30/06/2020

NAISSANCES :

Bastien BORNE, le 25 février

Augustin, Antonin JOANNY, le 30 mai

Julia BENET, le 09 juin

Alba, Lou DUMONT VERLHAC, le 25 juillet

Madyson, Maelya LEYBROS LOISON, le 27
octobre

Aubin LEBRE, le 10 décembre

Horaires de la mairie



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	De 8h30 à 12h	FERMEE AU PUBLIC
MARDI	De 8h30 à 12h	FERMEE AU PUBLIC
MERCREDI	FERMEE AU PUBLIC	De 13h30 à 15h30
JEUDI	De 8h30 à 12h	FERMEE AU PUBLIC
VENDREDI	MAIRIE FERMEE	
SAMEDI	Permanence de M. Le Maire de 9h à 11h SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT Prendre rendez-vous au 04 71 47 85 95 aux heures d'ouverture	
En cas d'urgences téléphoner au 06 28 05 88 81 - 06 76 53 43 41 - 06 65 33 65 07 mairiegiou@orange.fr		



PAGES ma

Av. G. Pompidou	15000 AURILLAC	04 71 43 46 13
Ally	15700 PLEAUX	04 71 47 98 47
Manhac	12160 BARAQUEVILLE	05 65 71 20 10
Brommes	12400 MUR DE BARREZ	05 65 46 03 85
Z.A. le Fargal	12220 MONTRAZENS	05 65 43 02 20

MARBY FERGUSON 

www.pages-ma.fr



SARAZ Pro Rénov
G. BENET - F. MARTRES

5, rue Cugnot
Z.I. de Lescudilliers
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 43 11 27
Gilles 06 87 46 16 61
Fred 06 09 56 25 06

- Dépannage
- Électricité
- Plomberie
- Peinture Déco
- Cloison-Sèche
- Ménagerie
- Rénovation
- Carrelage
- Revêtement de Sol - Béton Ciré

E.I Sergues vincent 

Vincent Sergues
plomberie sanitaire chauffage
0682247563
vincentsergues@orange.fr
Carnéjac 15130 GIOU de MAMOU




MARION VEDRENNE
DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR
www.marionvedrenne.fr
06 87 83 40 51



Boucherie Charcuterie

CAMBON

27, Route Nationale
15800 POLMINHAC
04 71 47 40 11
boucherie@cambon.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



COLAS
MOBILISER
L'AVANCEE

AGENCE D'AURILLAC
11 avenue du Garic - ZAC de Baradel - BP 237
15002 AURILLAC cedex

www.colas-et-vous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

SERGUES FRANCIS

Sylviculture
Activités forestières
Vente de bois

La Granière Giou de Mamou
06 82 34 66 12 - 07 86 97 75 23

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui ont contribué à la publication de ce bulletin municipal.

Nous invitons tous les professionnels exerçant une activité sur la commune, qui ne seraient pas encore répertoriés sur notre site internet à nous contacter afin d'y figurer gratuitement.

Retrouvez nous en ligne

Depuis le mois d'avril, en complément du site internet, vous pouvez suivre l'actualité de notre commune sur les réseaux sociaux :



@giou.de.mamou



@Giou-de-Mamou



www.mairie-gioudemamou.fr

Duclaux Immo
L'AGENCE AU FORFAIT

Estimation **Offerte**
et sans engagement

15 ans d'Expérience
Sur le territoire Cantalien

**VOUS AVEZ
UN PROJET
IMMOBILIER ?**

VENDRE ACHETER

duclauximmo.com

50 rue des Carmes (face au parking) - 15000 AURILLAC - Agence : **04.71.43.72.47**

Conceptrice et imprimatrice : GEMOSE Communication. Tél. 04 71 48 11 56 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Suivez-nous sur :